



Assemblée générale

Distr. générale
3 juin 1997
Français
Original : Anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation
en ce qui concerne l'application de la Déclaration
sur l'octroi de l'indépendance aux pays
et aux peuples coloniaux

Samoa américaines

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Généralités	1-3	3
II. Évolution constitutionnelle et politique	4	3
III. Situation économique	5-21	3
A. Généralités	5-7	3
B. Fonction publique	8	4
C. Finances publiques	9	4
D. Régime foncier et agriculture	10	4
E. Industrie	11-12	4
F. Transports et communications	13-18	4
G. Système d'approvisionnement en eau et équipements collectifs	19	4
H. Tourisme	20	5
I. Institutions financières	21	5

IV.	Situation sociale	22–31	5
A.	Emploi	22	5
B.	Immigration	23	5
C.	Santé publique	24–28	5
D.	Criminalité et prévention du crime	29-30	6
E.	Logement	31	6
V.	Éducation	32–33	6
VI.	Participation à des organisations et arrangements internationaux	34	6
VII.	Statut politique futur du territoire	35–37	6

I. Généralités

1. Les Samoa américaines¹, territoire administré par les États-Unis d'Amérique, sont situées dans le Pacifique Sud, à environ 3 700 kilomètres au sud-ouest d'Hawaii et à 4 350 kilomètres au nord-est de l'Australie. Elles comprennent six îles (Tutuila, Aunu'u, Ofu, Olosega, Ta'u et Rose), qui appartiennent au groupe des îles Samoa. L'île de Swains, située à 340 kilomètres au nord de Tutuila, est rattachée aux Samoa américaines sur le plan administratif. La superficie totale du territoire est de 197 kilomètres carrés, dont 70 % sont recouverts par une forêt dense. Situées près de l'équateur entre 13 et 16° de latitude S, les Samoa américaines ont un climat tropical typique, avec une saison humide et une saison sèche. La capitale, Pago Pago, est située sur Tutuila, la plus grande des îles, où vit 90 % de la population.

2. D'après les informations fournies par la Puissance administrante, la population des Samoa américaines a un taux d'accroissement élevé. D'après les estimations, au 1er juillet 1995, le nombre d'habitants était de 56 350. L'accroissement de plus de 21 % depuis le recensement de 1990, où le nombre d'habitants était de 46 773, fait peser une charge sur les infrastructures publiques et la capacité du Gouvernement des Samoa américaines de fournir les services nécessaires. La densité actuelle de la population est estimée à 234 personnes par kilomètre carré, chiffre moyen pour le Pacifique Sud. Plus de 88 % des résidents du territoire sont de souche samoane².

3. Toute personne née dans les Samoa américaines est ressortissante des États-Unis et a droit à un passeport américain modifié. La seule différence notable sur le plan juridique entre un citoyen et un ressortissant est que le ressortissant, n'étant pas citoyen, n'a pas le droit de participer aux élections américaines.

II. Évolution constitutionnelle et politique

4. Les informations sur l'évolution constitutionnelle et politique du territoire n'ont pas changé par rapport à celles qui figurent dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 4 à 9). Depuis janvier 1981, les Samoa américaines élisent au suffrage direct un délégué sans droit de vote à la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique. Le délégué actuel, M. Eni F. H. Faleomavaega, a été réélu en novembre 1996.

III. Situation économique

A. Généralités

5. Les Samoa américaines souffrent des mêmes contraintes économiques que de nombreux pays insulaires du Pacifique Sud – isolement géographique et modicité des ressources, notamment. L'économie du territoire est restée tributaire des conserveries de thon. Les perspectives de développement agricole sont assez limitées en raison de la faible proportion de terres arables. Quant aux autres industries, seul le tourisme offre de bonnes perspectives de croissance.

6. En 1993, dernière année pour laquelle on dispose de statistiques officielles, les exportations ont atteint 488,2 millions de dollars et les importations 427,5 millions de dollars, ce qui s'est traduit par un excédent de la balance commerciale d'environ 61 millions de dollars. Les États-Unis d'Amérique sont de loin le principal partenaire commercial des Samoa américaines (73 % des échanges), suivis par l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et Fidji. Les importations se composent pour l'essentiel de denrées alimentaires, de pétrole et de combustible, de pièces détachées de machine, de matériaux de construction, de textiles et de vêtements; le thon en conserve représente 99 % des exportations³.

7. Selon les informations communiquées par la Puissance administrante, le programme relatif au Fonds autorenewable pour le développement économique a été récemment établi sur le territoire comme principale solution visant à faire face à l'insuffisance des capitaux nécessaires pour financer les nouvelles entreprises dans les branches d'activité orientées vers l'exportation. Ce programme vise à fournir des capitaux aux entreprises existantes et aux nouvelles entreprises qui n'ont pas accès à des capitaux d'investissement suffisants. Il aura aussi un effet de levier en vue d'aider les entreprises manquant de capitaux ou les entreprises marginales présentant un risque commercial à obtenir des prêts auprès des institutions bancaires. Des prêts d'un montant total de 305 000 dollars (créant plus de 50 emplois) ont été octroyés aux fins du développement des entreprises locales.

B. Fonction publique

8. Selon l'American Samoa Statistical Digest, 1994, le Gouvernement des Samoa américaines est resté le principal employeur du territoire, employant 4 355 personnes, soit environ 27 % de la population active. La plupart des fonctionnaires sont des autochtones.

C. Finances publiques

9. Dans la déclaration que le Gouverneur a faite en avril 1997 au peuple des Samoa américaines à l'issue de ses 100 premiers jours en fonctions, il a dit que les mesures de réduction des coûts introduites par le Gouvernement territorial avaient stabilisé la situation financière du territoire. La situation s'était améliorée, mais il appelait l'attention sur le fait que le Gouvernement restait dans une situation difficile. Le Gouverneur a dit que son administration s'efforçait consciencieusement de rembourser ses dettes et avait jusqu'à présent versé 4 millions de dollars d'effets en souffrance à des hommes d'affaires locaux et étrangers⁴.

D. Régime foncier et agriculture

10. Les données de base concernant le régime foncier et l'agriculture figurent dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 13 à 15).

E. Industrie

11. Des données concernant l'industrie thonière des Samoa américaines figurent dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 16 à 18).

12. Les autres activités industrielles des Samoa américaines sont pour la plupart axées sur les services. Il existe un certain nombre de fabriques de savon, de parfum et d'alcool. En 1993, il y avait 2 204 entreprises déclarées sur le territoire, dont 34 % dans le commerce de détail, 14 % dans le commerce de gros, 24 % dans les services et 17 % dans les transports.

F. Transports et communications

13. Le réseau routier comprend environ 150 kilomètres de routes à revêtement en dur et 200 kilomètres de voies secondaires. En 1993, on comptait 5 126 véhicules immatriculés dans le territoire, dont 89 % appartenaient à des particuliers. Il existe un service de transport par autocar sans horaires fixes.

14. Des données concernant les liaisons maritimes et les compagnies maritimes figurent dans les précédents documents de travail établis par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 22 et 23; et A/AC.109/2044/Add.1, par. 41 à 44).

15. En 1993, 852 bateaux au total ont mouillé dans les eaux des Samoa américaines, dont des bateaux de pêche, des cargos, des yachts et des navires de croisière.

16. L'aéroport international de Pago Pago est régulièrement desservi par plusieurs compagnies aériennes qui relient les Samoa américaines à Hawaii et aux États-Unis, ainsi qu'à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à d'autres pays du Pacifique Sud. En 1993, le nombre des arrivées de passagers a diminué de 6 % par rapport à 1992, tandis que le trafic aérien en général a quant à lui diminué de 46 %.

17. Une liaison par satellite assurée par Overseas Communications Satellite permet d'appeler directement la plupart des pays depuis les Samoa américaines. En 1993, il y avait sur le territoire 8 900 abonnés au téléphone, ainsi que 18 abonnés au télex et 350 abonnés à la télécopie⁵.

18. Il y a plusieurs hebdomadaires, aussi bien en anglais qu'en samoan. Il y a également un quotidien, le Samoa News.

G. Système d'approvisionnement en eau et équipements collectifs

19. Des données concernant le système d'approvisionnement en eau et les équipements collectifs figurent dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2044/Add.1, par. 29 à 35). Selon les informations communiquées par la Puissance administrante, des progrès importants ont été accomplis concernant le système des égouts des plaines de Tafuna (phase III). Une cinquantaine de résidents ont été raccordés au système. Le Ministère de l'intérieur a contribué au financement d'un projet d'atténuation des risques visant à améliorer les exutoires des égouts en mer. Ce projet est actuellement en cours. Il a également

financé d'autres projets d'amélioration des infrastructures, notamment la construction d'un nouveau système d'égouts dans l'île d'Aunu'u et un programme de raccordement à l'égout dans la zone de la baie de Pago Pago, qui a été extrêmement concluant : environ 720 logements ont été raccordés à l'égout et 50 autres le seront quand le projet aura été mené à terme.

H. Tourisme

20. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement pour encourager le tourisme, cette industrie demeure relativement limitée. Selon les informations communiquées par la Puisseance administrante, le nombre total des arrivées de touristes s'élevait à 5 800 en 1995, ce qui représente une diminution d'environ 1 500 arrivées par rapport à 1992 et une réduction de moitié par rapport à 1991.

I. Institutions financières

21. Des données concernant les institutions financières du territoire figurent dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2044, par. 16 et 17).

IV. Situation sociale

A. Emploi

22. Des données concernant l'emploi dans le territoire figurent dans des documents de travail précédemment établis par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 30 et 31; et A/AC.109/2044, par. 20). La population active du territoire, qui augmente régulièrement depuis 1980, était estimée à 16 261 personnes en 1993. Environ 62 % de la population active travaille pour les deux principaux employeurs – le Gouvernement et les deux conserveries de thon. En 1993, le taux de chômage était de 16,7 %⁶. En octobre 1996, le salaire horaire minimum des travailleurs des Samoa américaines a été porté à 2,45 dollars, soit une augmentation de 8 centimes. Ce salaire minimum est près de cinq fois supérieur à celui du Samoa-Occidental. L'augmentation susmentionnée en fait le salaire minimum le plus élevé du Pacifique Sud, ce qui attire des travailleurs migrants des Samoa occidentales, des Tonga et de Fidji, ainsi que de pays d'Asie⁷.

B. Immigration

23. Des données concernant l'immigration figurent dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 32 et 33). Au début de 1997, le Gouverneur des Samoa américaines a annoncé une amnistie pour les immigrants illégaux qui étaient arrivés dans le territoire avant le 1er janvier 1997 s'ils demandaient à bénéficier du statut de résident permanent. L'amnistie est arrivée à expiration le 3 avril 1997, date à laquelle seulement 600 immigrants illégaux en avaient tiré parti. Le nombre des immigrants illégaux aux Samoa américaines s'établirait entre 1 000 et 5 000, ce qui, selon les responsables du territoire, impose une charge croissante aux services de santé, à l'enseignement et aux autres services du territoire, qui sont gratuits pour tout le monde⁸.

C. Santé publique

24. Le principal hôpital du territoire est le Lyndon Baines Johnson Tropical Medical Center, qui compte 140 lits et 25 médecins. Pour une somme modique, il offre, 24 heures sur 24, des services médicaux, dentaires et pharmaceutiques aux résidents et aux visiteurs. Les soins médicaux sont gratuits pour les personnes qui sont gravement malades et doivent se faire soigner ailleurs, notamment en se faisant hospitaliser à Guam, à Hawaii ou sur le continent américain.

25. En 1993, le nombre des visites dans le cadre de consultations externes du Centre s'est élevé à 138 074, soit une diminution d'environ 4,4 % par rapport à 1992. La salle d'urgences a continué de recevoir le plus grand nombre de visites (41 %), suivie des centres de consultations dentaires et pédiatriques. En 1993, il y a eu 4 833 sorties de patients et 16 468 journées d'hospitalisation. Le taux d'occupation pour 1993 a été de 38,7 %, contre 38,2 % en 1992. La durée moyenne du séjour au Centre a été de 3,4 jours⁹.

26. Au début du mois de décembre 1996, les responsables de la santé publique du territoire se sont déclaré préoccupés par l'impact négatif que les problèmes de trésorerie du gouvernement territorial avait sur l'approvisionnement en insuline et en autres médicaments essentiels tels que les antibiotiques et les anesthésiques. La pénurie de fournitures médicales a été si prononcée que le Centre a dû en emprunter auprès de l'hôpital national du Samoa occidental voisin. Selon une déclaration de l'administrateur associé du Centre,

le gouvernement du territoire négocie avec le Département de l'intérieur des États-Unis en vue de régler ce problème¹⁰.

27. Selon les informations communiquées par la Puissance administrante, malgré les problèmes existant entre l'administration actuelle et le Fono (Parlement des Samoa américaines), l'administration de l'hôpital des Samoa américaines a réalisé des progrès importants en améliorant la situation sanitaire sur l'île. La plupart des projets sont financés à l'aide des 1 200 000 dollars du projet fédéral d'investissements, fonds qui se sont accumulés au cours des dernières années. Parmi les grands projets figurent la rénovation de la salle de travail et de la salle d'opérations, l'achat d'un appareil radiographique dans la section radiologique élargie, l'ouverture de nouvelles salles dans le service des urgences en août 1996, l'installation d'un nouvel éclairage à bon rendement énergétique et d'autres projets.

28. En février 1997, les autorités sanitaires aux Samoa américaines ont fait savoir qu'il y avait sur le territoire une épidémie d'infection qui débouchait sur des conjonctivites aiguës et que 20 cas de conjonctivite hémorragique aiguë étaient traités chaque jour à l'hôpital local. En février 1997, cette épidémie s'est propagée dans le Pacifique, des centaines de cas étant signalés en Polynésie française, à Nioué, en Nouvelle-Zélande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les Îles Salomon et aux Samoa occidentales¹¹.

D. Criminalité et prévention du crime

29. En 1993, 2 417 infractions au total ont été signalées à la police, soit 14 % de plus qu'en 1992. Il s'agissait le plus souvent de délits contre l'ordre public, de voies de fait, de vols simples avec effraction, de conduite en état d'ivresse et d'actes de vandalisme¹².

30. En février 1997, une nouvelle loi antidrogue a été promulguée aux Samoa américaines, prévoyant des sanctions plus lourdes pour les activités criminelles liées à la drogue.

E. Logement

31. En 1993, 481 permis d'exploitation et de construction ont été délivrés. Sur ce total, 338 étaient des permis de construction de nouveaux bâtiments, de réparation ou de modification. La valeur totale des travaux de construction était estimée à 12 millions de dollars¹³.

V. Éducation

32. Le système éducatif des Samoa américaines s'inspire largement du système en vigueur aux États-Unis, à savoir huit années d'école élémentaires et quatre années d'école secondaire. En 1993, 16 503 élèves au total étaient inscrits dans les 99 établissements publics et privés du territoire. Environ 44 % d'entre eux étaient nés en dehors des Samoa américaines. La majorité des étudiants étrangers étaient originaires du Samoa-Occidental et des États-Unis¹⁴.

33. Le Community College du territoire, créé en 1970, offre des programmes d'études littéraires et scientifiques échelonnés sur deux années et sanctionnés par des diplômes. Il offre également des programmes de formation professionnelle (commerce, emploi de bureau et soins infirmiers) débouchant sur des certificats d'aptitudes. À la fin de 1993, le collège comptait 1 277 étudiants¹⁴.

VI. Participation à des organisations et arrangements internationaux

34. On trouvera des informations sur la participation des Samoa américaines à des organisations et arrangements internationaux dans un précédent document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/2023, par. 40 à 43).

VII. Statut politique futur du territoire

35. Dans une déclaration faite en 1993, le lieutenant-gouverneur des Samoa américaines a indiqué que les Samoa américaines préféraient demeurer un territoire des États-Unis (voir A/AC.109/1159, par. 25 à 31). Cette position demeure inchangée aujourd'hui.

36. Dans sa déclaration à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) le 9 octobre 1996, le représentant des États-Unis a dit qu'il n'était pas possible de considérer automatiquement que l'élimination du colonialisme était un but pertinent pour la plupart ou la totalité des territoires qui demeuraient inscrits sur la liste des territoires non encore autonomes. Les États-Unis savaient grâce à l'expérience qu'ils avaient acquise en tant que Puissance administrante que la population de la majorité de ces territoires comprenait que l'indépendance n'était pas la seule issue possible de l'autodétermination. Il a dit aussi que les populations comprenaient que leurs choix ne se limitaient pas aux trois options énoncées dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960¹⁵.

37. Le 27 mars 1997, l'Assemblée générale a adopté sans la mettre aux voix la résolution 51/224 B, résolution générale sur 10 territoires non autonomes, dont la section I est expressément consacrée aux Samoa américaines. Dans son explication de vote, le représentant des États-Unis a déclaré que pour la première fois la résolution était bien équilibrée, évitant la rhétorique caractéristique de l'époque de la guerre froide et reconnaissant les progrès réalisés au niveau international vers l'autonomie dans les territoires concernés. Il a dit aussi que la résolution reconnaissait que l'autodétermination telle qu'elle avait évoluée n'était pas un concept unique qui ne pouvait se satisfaire que de l'indépendance complète, mais qui couvrait un éventail bien plus large d'options acceptables, tant qu'elles étaient librement choisies par le vote des personnes concernées qui devaient s'exprimer en connaissance de cause¹⁶.

Notes

¹ Les informations contenues dans le présent document de travail sont tirées d'un rapport communiqué au Secrétaire général par les États-Unis d'Amérique au titre de l'Article 73 e de la Charte des Nations Unies, le 1er avril 1997, et de sources publiées.

² American Samoa Statistical Digest, 1994, p. 15.

³ Ibid., p. 186.

⁴ Radio Australia News Summary, Pacifique Sud, 17 avril 1997.

⁵ American Samoa Statistical Digest, 1994, p. 159.

⁶ Ibid., p. 132 et 133.

⁷ Radio Australia News Summary, Pacifique Sud, 14 octobre 1996.

⁸ Ibid., 1er et 2 avril 1997.

⁹ American Samoa Statistical Digest, 1994, p. 42.

¹⁰ Radio Australian News Summary, Pacifique Sud, 5 décembre 1996.

¹¹ Ibid., 7 février 1997.

¹² American Samoa Statistical Digest, 1994, p. 72.

¹³ Ibid., p. 88.

¹⁴ Ibid., p. 58.

¹⁵ A/C.4/51/SR.4, par. 48.

¹⁶ A/51/PV.94.